

Van: 5.1.2.e <5.1.2.e@ipu.org>

Verzonden: dinsdag 17 maart 2026 14:41

Aan: EK-voorzitter <voorzitter@eerstekamer.nl>

Onderwerp: IPU webinar on international humanitarian law and counter-terrorism (5.1.2.e 5.1.2.e) // Webinaire de l'UIP sur le Droit international humanitaire et l'anti-terrorisme (5.1.2.e 5.1.2.e)

U ontvangt niet vaak e-mail van 5.1.2.e @ipu.org. [Ontdek waarom dit belangrijk is](#)



Inter-Parliamentary Union

For democracy. For everyone.

[Français ci-dessous]

Dear Madam, dear Sir,

We would like to invite you to participate in a webinar entitled *Navigating counter-terrorism frameworks: How can parliaments protect humanitarian action and support IHL compliance?*, which will take place on **30 March 2026 from 13:00 to 15:00 CEST (Geneva time)**.

This webinar will bring together experts in international humanitarian law (IHL) and in counter-terrorism (CT) policy to discuss how CT measures and sanctions interact with IHL, including their adverse impacts on principled humanitarian action and their broader implications for the integrity of IHL. Participants will also exchange on how parliaments can ensure that the implementation of CT measures and sanctions at the national level comply with IHL and protect principled humanitarian action. This is the first webinar of a series aiming to raise awareness among parliamentarians and provide them with expertise on IHL and the challenges of contemporary armed conflicts.

Please register 5.1.2.e There will be simultaneous interpretation between English, French, Spanish and Arabic. You may find further information about the event on the IPU [website](#).

Kind regards,

The IPU Secretariat

Inter-Parliamentary Union
Chemin du Pommier 5
Case Postale 330
1218 Le Grand-Saconnex - Switzerland
www.ipu.org

T + 5.1.2.e 5.1.2.e 5.1.2.e 5.1.2.e 5.1.2.e
F + 5.1.2.e 5.1.2.e 5.1.2.e 5.1.2.e 5.1.2.e

[Twitter](#) | [Facebook](#) | [Flickr](#) | [YouTube](#) | [Instagram](#) | [LinkedIn](#)

This email (and any attachments) is confidential to the intended recipient(s). It may contain privileged or proprietary information. If you have received it in error, please delete it from your system and notify the sender immediately. Any unauthorized use, disclosure or copying is not permitted. The content does not necessarily reflect the official views of the Inter-Parliamentary Union (IPU) unless specifically stated. No liability is accepted for damage caused by any virus unintentionally transmitted by this email.



Union interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à un webinaire intitulé *Comment les parlements peuvent-ils protéger l'action humanitaire et favoriser le respect du DIH face aux cadres de lutte antiterroriste ?*, qui se tiendra le **30 mars 2026 de 13 h 00 à 15 h 00 (HAEC, heure de Genève)**.

Ce webinaire réunira des spécialistes du droit international humanitaire (DIH) et des politiques antiterroristes afin d'examiner la manière dont les mesures et sanctions antiterroristes interagissent avec le DIH, notamment leurs effets négatifs sur l'action humanitaire fondée sur des principes et leurs répercussions plus générales sur l'intégrité du DIH. Les participants échangeront également sur la manière dont les parlements peuvent veiller à ce que la mise en œuvre, au niveau national, des mesures et sanctions antiterroristes soit conforme au DIH et protège l'action humanitaire fondée sur des principes. Cet événement est le premier d'une série de webinaires visant à sensibiliser les parlementaires et à leur fournir des compétences sur le DIH et les défis posés par les conflits armés contemporains.

Veuillez vous inscrire sur [cette page](#). L'interprétation simultanée sera assurée en anglais, en français, en espagnol et en arabe. Vous trouverez de plus amples informations sur cet événement sur le [site web](#) de l'UIP.

Cordialement.

Le Secrétariat de l'UIP

Union interparlementaire
Chemin du Pommier 5
Case Postale 330
1218 Le Grand-Saconnex - Suisse
www.ipu.org

T + 51.2.e 5.1.2.e 5.1.2.e 5.1.2.e 5.1.2.e
F + 51.2.e 5.1.2.e 5.1.2.e 5.1.2.e 5.1.2.e

[Twitter](#) | [Facebook](#) | [Flickr](#) | [YouTube](#) | [Instagram](#) | [LinkedIn](#)

This email (and any attachments) is confidential to the intended recipient(s). It may contain privileged or proprietary information. If you have received it in error, please delete it from your system and notify the sender immediately. Any unauthorized use, disclosure or copying is not permitted. The content does not necessarily reflect the official views of the Inter-Parliamentary Union (IPU) unless specifically stated. No liability is accepted for damage caused by any virus unintentionally transmitted by this email.



Inter-Parliamentary Union
For democracy. For everyone.

Navigating counter-terrorism frameworks: How can parliaments protect humanitarian action and support IHL compliance?

Webinar series for parliamentarians on international humanitarian law

This is the first webinar of a series aiming to raise awareness among parliamentarians and provide them with expertise on international humanitarian law (IHL) and the challenges of contemporary armed conflicts. This series is an initiative of the IPU Committee to Promote Respect for International Humanitarian Law, with the support of the International Committee of the Red Cross.

Monday 30 March 2026

13:00 – 15:00 CEST (Geneva time)

BACKGROUND

According to the latest Global Terrorism Index, produced annually by the Institute for Economics & Peace, the number of countries recording a terrorist attack increased from 58 in 2023 to 66 in 2024. The Global Terrorism Database also indicates that, since the 1970s, the overall number of terrorist incidents has surpassed 200,000. These acts, often carried out by non-State armed groups, take many forms, including bombings, hijackings or hostage-taking, and their targets can also vary, from civilians to public infrastructure. In essence, terrorism negates the basic principle of humanity and goes against the underlying principles and core objectives of IHL.

As a response, States and international organizations, over the past two decades, have increasingly resorted to counter-terrorism (CT) measures and sanctions to fight terrorism. Many of these measures aim at denying individuals and entities the means to support or conduct any action considered to amount to terrorism, taking the form, for instance, of asset freezes, travel bans, arms embargoes and criminalization of terrorist acts under national laws.

Amid increased CT regulatory measures and sanctions regimes, armed conflicts continue to rise, with over 130 active armed conflicts worldwide recorded in 2025. Humanitarian needs have escalated (239 million people are in need of humanitarian assistance and protection in 2026), while funding for neutral, impartial and independent humanitarian action has become increasingly uncertain. Without continued efforts to uphold IHL and support humanitarian action, millions of people risk losing access to essential services, protection and life-saving assistance. At the same time, the CT legal framework and IHL are not mutually exclusive; applied coherently, they can both protect societies and uphold the rule of law.

While the legitimacy and necessity of State measures to ensure security are not in question, the implementation of CT measures and sanctions has at times raised concerns about unintended adverse impacts on humanitarian action. These impacts include jeopardizing the protection afforded by IHL to humanitarian action, criminalizing activities carried out by humanitarian organizations and their personnel, and even restricting access to regions where needs-based, life-saving humanitarian assistance and protection is vital. Taken together, the complex legal, logistical and financial challenges generated by such measures have adversely affected the scope and quality of humanitarian activities protected under IHL and carried out for people affected by armed conflict.

In addition, CT legislation and discourse have increasingly contributed to a blurring of the lines between armed conflict and terrorism. Because many CT laws apply even in situations of armed conflict, overlaps and contradictions with IHL can arise, creating legal uncertainty and encroaching on IHL compliance. This blurring of legal frameworks can reduce incentives for parties to armed conflict to comply with IHL, thereby heightening risks to the civilian population. What is at stake is the integrity of IHL and the interpretation and application of its most fundamental rules.

With a view to preserving the integrity and purpose of IHL while not impeding legitimate CT objectives, it is essential to ensure that CT measures and sanctions comply with IHL, as reaffirmed in [UN Security Council](#)

[resolution 2462](#) (2019). This resolution also underscores the need for States to consider the potential effects of CT measures on exclusively humanitarian activities. Principled humanitarian action – that is, humanitarian activities carried out neutrally, impartially and independently – is protected under IHL. In the recently launched [Declaration for the Protection of Humanitarian Personnel](#), States have recognized the irreplaceable role of principled humanitarian action as a lifeline for all civilians in times of conflict.

For this reason, it is essential that humanitarian considerations and IHL obligations are fully integrated when States design and implement CT measures and sanctions, so as to limit unintended adverse impacts on principled humanitarian action and to preserve the integrity of IHL. This requires, for instance, reconciling CT legal and policy frameworks with IHL, as well as ensuring that all relevant national stakeholders possess the expertise needed to apply IHL while countering terrorism.

This session will bring together experts in IHL and in CT policy to discuss how CT measures and sanctions interact with IHL, including their adverse impacts on principled humanitarian action and their broader implications for the integrity of IHL. The speakers will highlight available tools and pathways for parliaments to ensure that the implementation of CT measures and sanctions at the national level comply with IHL and protect principled humanitarian action. Parliamentarians from States that have adopted measures or taken action to align their national CT framework with IHL will also share good practices. Participants will have the opportunity to exchange their own experiences in implementing IHL while countering terrorism and pose questions to the experts.

This session will also build on the work of relevant IPU bodies dealing with issues related to IHL and CT, i.e. the Committee to Promote Respect for IHL and the High-level Advisory Group on Countering Terrorism and Violent Extremism. While the former has engaged with parliamentary strategies to further national implementation of IHL, the former is currently developing a report on a proposed definition of terrorism grounded in international law, including international humanitarian law and human rights law, with a view to promote legal clarity and support parliamentary initiatives related to CT frameworks.

The meeting is intended to be interactive and will be held online in English, with interpretation in French, Spanish and Arabic.

Guiding questions

1. How can parliaments ensure that all relevant national stakeholders understand the potential adverse impacts of CT measures and sanctions on principled humanitarian action and on the integrity of IHL?
2. What steps can parliaments take to ensure that neutral, impartial and independent humanitarian action is adequately protected under domestic law and policy, in line with applicable IHL rules, while also fulfilling their responsibilities to counter terrorism?
3. How can coordination within parliament help ensure that humanitarian and IHL considerations are systematically taken into account in legislative, oversight and budgetary processes related to CT?
4. What tools, resources or initiatives could strengthen parliamentary expertise on IHL compliance when examining or adopting CT-related legislation and policies?
5. How can parliamentarians foster cooperation and build partnerships with relevant national actors to ensure that CT legal and policy frameworks are compliant with IHL?

PROGRAMME

Moderator: Mr. Angelo Farrugia, President of the IPU Committee to Promote Respect for International Humanitarian Law, and Speaker of the House of Representatives of Malta

Panellists:

- Mr. Ben Saul, UN Special Rapporteur on the promotion and protection of human rights and fundamental freedoms while countering terrorism (TBC)
- Mr. Tristan Ferraro, Senior Legal Adviser, International Committee of the Red Cross (ICRC)
- Ms. Claude Maon, Intersectional Legal Director, Médecins Sans Frontières (MSF)
- Member of Parliament (TBC)

Presentations will be followed by an interactive discussion with participants.



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Comment les parlements peuvent-ils protéger l'action humanitaire et favoriser le respect du DIH face aux cadres de lutte antiterroriste ?

Série de webinaires sur le droit international humanitaire à l'intention des parlementaires

Cet événement est le premier d'une série de webinaires visant à sensibiliser les parlementaires et à leur fournir des compétences sur le droit international humanitaire (DIH) et les défis posés par les conflits armés contemporains. Cette série est une initiative du Comité de l'UIP chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire, mise en place avec le soutien du Comité international de la Croix-Rouge.

Lundi 30 mars 2026

13 h 00-15 h 00 (HAEC, heure de Genève)

CONTEXTE

Selon l'Indice mondial du terrorisme le plus récent, publié chaque année par l'Institut pour la paix et l'économie, le nombre de pays ayant subi un attentat terroriste est passé de 58 en 2023 à 66 en 2024. La base de données mondiale sur le terrorisme indique également que, depuis les années 1970, le nombre total d'incidents terroristes a franchi le seuil des 200 000. Ces actes, souvent perpétrés par des groupes armés non étatiques, prennent de nombreuses formes, comme des attentats à la bombe, des détournements ou des prises d'otages, et leurs cibles peuvent également varier, allant des civils aux infrastructures publiques. En substance, le terrorisme nie le principe fondamental d'humanité et va à l'encontre des principes sous-jacents et des objectifs essentiels du DIH.

Dans ce contexte, les États et les organisations internationales appliquent de plus en plus, depuis ces deux dernières décennies, des mesures et sanctions antiterroristes. Nombre de ces mesures visent à priver des individus et des entités des moyens de soutenir ou de mener toute action considérée comme relevant du terrorisme. Il peut s'agir, par exemple, de gels d'avoirs, d'interdictions de voyager, d'embargos sur les armes et de la pénalisation des actes de terrorisme en vertu de la législation nationale.

Alors que les mesures réglementaires et les régimes de sanctions antiterroristes se renforcent, les conflits armés continuent de progresser : plus de 130 conflits armés actifs ont été recensés dans le monde en 2025. Les besoins humanitaires ont augmenté (239 millions de personnes ont besoin d'une aide et d'une protection humanitaires en 2026), tandis que le financement d'une action humanitaire neutre, impartiale et indépendante devient de plus en plus incertain. En l'absence d'efforts soutenus pour faire respecter le DIH et soutenir l'action humanitaire, des millions de personnes risquent de ne plus avoir accès à certains services essentiels, à la protection et à une assistance vitale. Dans le même temps, le cadre juridique de la lutte contre le terrorisme et le DIH ne s'excluent pas mutuellement : appliqués de manière cohérente, ils peuvent ensemble protéger les sociétés et faire respecter l'état de droit.

Si la légitimité et la nécessité des mesures prises par les États pour assurer la sécurité ne sont pas contestées, la mise en œuvre des mesures et sanctions antiterroristes suscite parfois des préoccupations quant à leurs effets négatifs involontaires sur l'action humanitaire. Ces effets comprennent la mise en péril de la protection conférée par le DIH à l'action humanitaire, la pénalisation d'activités menées par des organisations humanitaires et leur personnel, ainsi que la restriction de l'accès à des régions qui nécessitent impérativement une assistance et une protection humanitaires fondées sur les besoins. Pris dans leur ensemble, les défis juridiques, logistiques et financiers complexes engendrés par de telles mesures ont des effets négatifs sur l'étendue et la qualité des activités humanitaires protégées par le DIH et menées au profit des personnes touchées par les conflits armés.

En outre, la législation et les discours relatifs à la lutte contre le terrorisme contribuent de plus en plus à brouiller les frontières entre conflit armé et terrorisme. Étant donné que de nombreuses lois antiterroristes s'appliquent aussi en situation de conflit armé, cela peut créer des chevauchements et des contradictions avec le DIH, avec pour effet de créer une incertitude juridique et de compromettre le respect du DIH. Ce flou entre les cadres

juridiques peut dissuader les parties à un conflit armé de se conformer au DIH, augmentant ainsi les risques pour les civils. Il en va de l'intégrité du DIH ainsi que de l'interprétation et de l'application de ses règles les plus fondamentales.

Afin de préserver l'intégrité et la finalité du DIH sans entraver les objectifs légitimes de lutte contre le terrorisme, il est essentiel de veiller à ce que les mesures et sanctions antiterroristes soient conformes au DIH, comme l'a réaffirmé la résolution [2462 du Conseil de sécurité de l'ONU](#) (2019). Cette résolution souligne également la nécessité pour les États de tenir compte des effets que pourraient avoir les mesures antiterroristes sur les activités exclusivement humanitaires. L'action humanitaire fondée sur des principes – c'est-à-dire des activités humanitaires menées de manière neutre, impartiale et indépendante – est protégée par le DIH. Dans la [Déclaration pour la protection du personnel humanitaire](#) récemment adoptée, les États soulignent le rôle irremplaçable de l'action humanitaire fondée sur des principes en tant que bouée de sauvetage pour tous les civils en période de conflit.

C'est pourquoi il est essentiel que les considérations humanitaires et les obligations découlant du DIH soient pleinement prises en compte lorsque les États conçoivent et mettent en œuvre des mesures et sanctions antiterroristes, afin de limiter les effets négatifs involontaires sur l'action humanitaire fondée sur des principes et de préserver l'intégrité du DIH. Cela suppose, par exemple, d'harmoniser les cadres juridiques et politiques de lutte contre le terrorisme avec le DIH, mais aussi de veiller à ce que toutes les parties prenantes nationales concernées possèdent les compétences requises pour appliquer le DIH tout en luttant contre le terrorisme.

Le webinaire réunira des spécialistes du DIH et des politiques antiterroristes afin d'examiner la manière dont les mesures et sanctions antiterroristes interagissent avec le DIH, notamment leurs effets négatifs sur l'action humanitaire fondée sur des principes et leurs répercussions plus générales sur l'intégrité du DIH. Les intervenants présenteront les instruments et mécanismes existants qui permettent aux parlements de veiller à ce que la mise en œuvre, au niveau national, des mesures et sanctions antiterroristes soit conforme au DIH et protège l'action humanitaire fondée sur des principes. Des parlementaires de pays ayant adopté des mesures ou pris des initiatives visant à aligner leur cadre national de lutte antiterroriste sur le DIH feront aussi part de leurs bonnes pratiques. Les participants auront l'occasion d'échanger sur leurs expériences respectives concernant la mise en œuvre du DIH dans la lutte contre le terrorisme et de poser des questions aux spécialistes.

Cette séance s'appuiera également sur les travaux des organes compétents de l'UIP chargés des questions liées au DIH et à la lutte contre le terrorisme, à savoir le Comité chargé de promouvoir le respect du DIH et le Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Alors que le premier s'est engagé dans des stratégies parlementaires visant à promouvoir la mise en œuvre nationale du DIH, le second élabore actuellement un rapport sur une proposition de définition du terrorisme fondée sur le droit international, y compris le DIH et le droit international des droits de l'homme, en vue de promouvoir la clarté juridique et de soutenir les initiatives parlementaires liées aux cadres de lutte contre le terrorisme.

La réunion se veut interactive et se tiendra en ligne en anglais, avec interprétation en français, en espagnol et en arabe.

Axes de réflexion

1. Que peuvent faire les parlements pour que l'ensemble des parties prenantes nationales concernées comprennent les possibles effets négatifs des mesures et sanctions antiterroristes sur l'action humanitaire fondée sur des principes et sur l'intégrité du DIH ?
2. Quelles mesures les parlements peuvent-ils prendre pour garantir que l'action humanitaire neutre, impartiale et indépendante soit dûment protégée par le droit et les politiques internes, conformément aux règles applicables du DIH, tout en s'acquittant de leurs responsabilités en matière de lutte contre le terrorisme ?
3. Comment faire en sorte que la coordination au sein du parlement contribue à garantir que les considérations humanitaires et celles relatives au DIH soient systématiquement prises en compte dans les processus législatifs, de contrôle et budgétaires liés à la lutte antiterroriste ?
4. Quels outils, ressources ou initiatives pourraient renforcer les compétences des parlements en matière de conformité au DIH lors de l'examen ou de l'adoption des lois et des politiques relatives à la lutte antiterroriste ?
5. Comment les parlementaires peuvent-ils promouvoir la coopération et établir des partenariats avec les acteurs nationaux concernés afin de garantir la conformité des cadres juridiques et politiques de lutte contre le terrorisme avec le DIH ?

PROGRAMME

Modérateur : M. Angelo Farrugia, Président du Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire, et Président de la Chambre des représentants de Malte

Intervenants :

- M. Ben Saul, Rapporteur spécial des Nations Unies sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste (à confirmer)
- M. Tristan Ferraro, Conseiller juridique principal, Comité international de la Croix-Rouge (CICR)
- Mme Claude Maon, Directrice juridique, Médecins Sans Frontières (MSF)
- Parlementaire (à confirmer)

Les exposés seront suivis d'un débat interactif avec les participants.